

**N° 24-04-20**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2024.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice :	11
Présents :	9
Votants :	11

**PRÉSENTS** : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAUAUD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL. Mmes DESPINS, JACQUENET.

**EXCUSÉES** : Mmes FOURNET (pouvoir à M. MOISAN), VOLLAND (pouvoir à M. FORTIN).

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. DELAUAUD.

**OBJET** : Projet  
d'installation  
d'équipements sportifs/  
Demande de subvention  
Région Ile-de-France

Vu le projet d'installation d'équipements sportifs : parcours de santé et plateau « Fitness-street workout » en libre accès sur les parcelles communales de la Mare Henriette ZD 53 et ZD 54 ;

Considérant que les associations sportives communales, les enfants et adultes de l'Association DELOS A.P.E.I. et les enfants de l'école élémentaire communale pourraient utiliser ces structures pour leurs entraînements ou ateliers sportifs ;

Considérant que ces équipements seraient également bénéfiques aux marcheurs, coureurs et vététistes utilisant les chemins de promenade communaux qui longent l'emplacement de ces équipements ;

Considérant que cet espace sportif pourrait devenir un lieu multi-générationnel d'échange et de convivialité pour tous les Breuillois qui pourraient y entretenir leur forme physique au sein même de leur village ;



Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 04 AVR. 2024

ID : 078-217801042-20240402-DEL\_24\_04\_20-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**. Approuve le projet de création d'une aire d'évolution et installation d'équipements sportifs pour un montant prévisionnel de 31 297,14 € HT ;**

**. Décide de présenter un dossier de demande de subvention à la Région, dans le cadre de l'aide aux équipements sportifs de proximité ;**

**. S'engage à financer l'opération de la façon suivante :**

Coût total HT	31 297,14 €
Région Ile de France	15 648,57 €
Fonds de concours	7 276,64 €
Total des subventions	22 925,21 €
Reste à charge fonds propres commune	8 371,93 €

**. Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2024 ;**

**. Autorise le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 4 avril 2024.

Le Maire,  
Bernard MOISAN

